



MODULE DE FORMATEURS

OBJECTIFS

Outre les objectifs du module de sensibilisation, ce module de deux jours donnera aux participants les outils nécessaires pour transmettre les enseignements à leurs collègues. Il s'adresse principalement à des chefs de service, des superviseurs en travail social. Priorité sera donnée à des participants issus des grandes villes.

INFORMATIONS PRATIQUES

LES 23 ET 25 MAI 2018 - De 9h00 à 16h30

À l'Union des Villes et Communes de Wallonie,
rue de l'Étoile 14 à 5000 Namur

Participation aux frais

Membre: 60 euros • Non membre: 80 euros

Ce prix comprend la participation à la formation, les documents et le catering. Une facture vous sera adressée suite à l'événement. Merci de ne pas effectuer de paiement préalable.

Inscriptions/Renseignements

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1655>

Claudine Ska (081 24 06 56 – csk@uvcw.be)

Le groupe est limité à 15 participants. Les inscriptions seront prises en compte suivant leur ordre d'arrivée.

Conditions générales

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

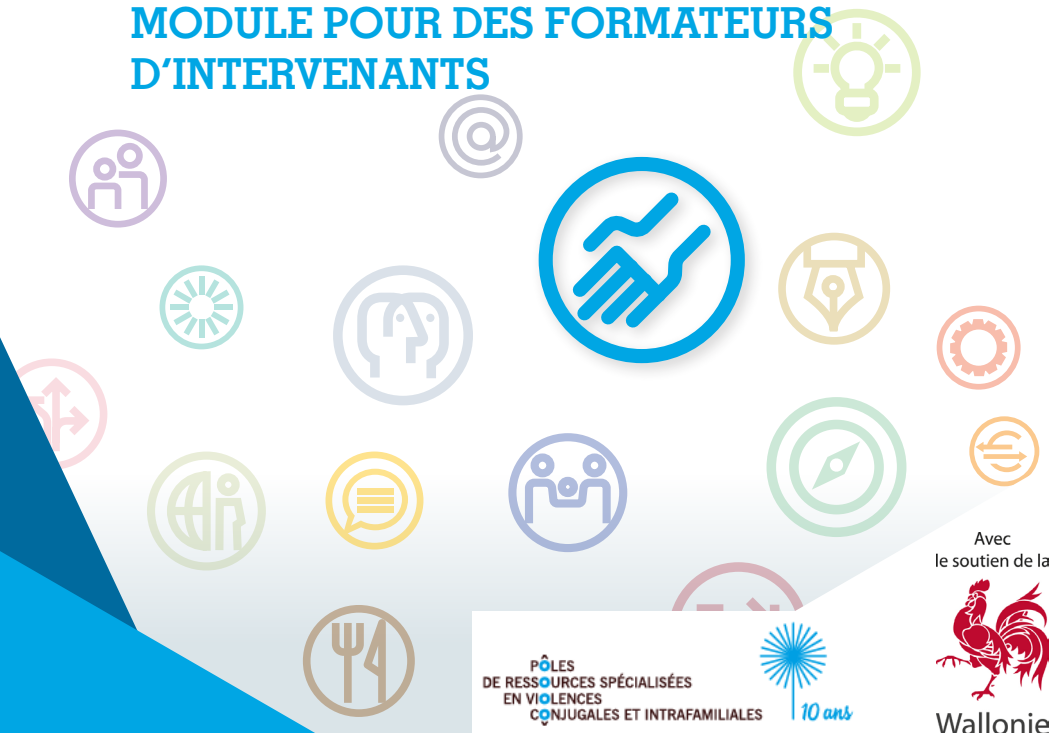
Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée (sauf présentation d'un certificat médical).



VIOLENCES CONJUGALES

MODULES DE SENSIBILISATION À
DESTINATION DES INTERVENANT(E)S
PSYCHOSOCIAUX(ALES) DE PREMIÈRE
LIGNE

MODULE POUR DES FORMATEURS
D'INTERVENANTS



CONTEXTE

Dans le cadre de leur travail, les professionnels des CPAS sont amenés à rencontrer des situations où des violences conjugales sont présentes. Quelles attitudes adopter avec une victime, un enfant, un auteur, sont des questions qui se posent alors. Que faire face à des situations critiques et comment orienter des personnes vers des services plus spécialisés?

FORMATEURS

Ces formations sont données par un duo composé d'un formateur et d'une formatrice ayant une solide expérience de travail dans ce domaine. La caractéristique de ce binôme consiste dans le fait qu'il est constitué d'intervenants travaillant soit avec les auteur-e-s soit avec les victimes de violences conjugales.

MODULES DE SENSIBILISATION

OBJECTIFS

Les Pôles de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales sont mandatés par le Service Public de Wallonie pour:

- Sensibiliser les professionnels aux mécanismes des violences conjugales et intrafamiliales ;
- Leur proposer une lecture du phénomène qui intègre les victimes et les auteurs.

Le but est de les aider à repérer les situations rencontrées dans le cadre de leur pratique professionnelle et les aider à orienter leur intervention.

PUBLIC

Travailleurs sociaux.

INFORMATIONS PRATIQUES



LE 26 MARS 2018 - De 9h00 à 16h30

À l'Union des Villes et Communes de Wallonie,
rue de l'Étoile 14 à 5000 Namur

LE 27 AVRIL 2018 - De 9h00 à 16h30

Au Domaine provincial de Wégimont,
Chaussée de Wégimont 76 à 4630 Soumagne

LE 15 MAI 2018 - De 9h00 à 16h30

au Centre de Dépaysement et de Plein Air,
rue Omer Thiriar 232 à 7100 Saint-Vaast

LE 13 SEPTEMBRE 2018 - De 9h00 à 16h30

Au Domaine provincial du Bois des Rêves,
allée du Bois des Rêves à Ottignies - Louv-la-Neuve

Participation aux frais

Membre: 30 euros • Non membre: 40 euros

Ce prix comprend la participation à la formation, les documents et le catering. Une facture vous sera adressée suite à l'événement. Merci de ne pas effectuer de paiement préalable.

Inscriptions/Renseignements

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1654>

Claudine Ska (081 24 06 56 – csk@uvcw.be)

Le groupe est limité à 15 participants. Les inscriptions seront prises en compte suivant leur ordre d'arrivée.

Conditions générales

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée (sauf présentation d'un certificat médical).

